VERSEMENT 1280 W

Description globale : Suivi des attributions des fonds structurels européens dans la région Champagne-Ardenne

Dates extrêmes : 1989-1999

Importance matérielle : 2 ml

Service producteur : Conseil Général de l'Aube - Direction des Affaires Economiques et Européennes

Service versant :

Date d'entrée : août 2002

Communicabilité maximum : 30 ans

Début communicabilité : Immédiate

Fin communicabilité : 01.01.2031

Date de rédaction du bordereau : septembre 2002
N° d'entrée : 54167
Cote de l'inventaire : 1AD10 944

La communicabilité des documents est indiquée en fonction des délais spécifiés par la loi Archives n° 79-18 (30 ans, 60 ans, 100 ans à compter de la date du document, 120 ans ou 150 ans à compter de la date de naissance de la personne). Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Certains dossiers sont communicables immédiatement, que ce soit au titre de la loi n° 78-753 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs, ou au titre de la loi Archives n° 79-10 et pour lesquels le délai de 30 ans est écoulé.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

© Archives départementales de l'Aube, 2001 - Reproduction interdite (Loi du 1er juillet 1992 articles L 335-2 et 335-3 ; Loi du 17 juillet 1978, article 10)

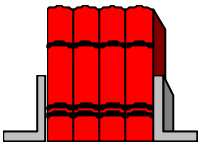

PRESENTATION

Le traité de Rome, signé en 1957, instituant les communautés européennes, mentionnait dans son préambule, l'objectif de développement harmonieux et de réduction des écarts entre les différentes régions, mais sans prévoir de politique spécifique pour atteindre cet objectif. En revanche, le Fonds Social Européen était institué dès 1957.

C'est en 1975 que la politique régionale communautaire, financée par le Fonds Social Européen -FSE-, le Fonds Européen de Développement Régional -FEDER-, et le Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole -FEOGA-, est mise en œuvre sur le territoire français.

A partir de 1989, les fonds structurels sont réformés : l'**Acte Unique** est adopté par les Etats membres afin de réviser le Traité de Rome. Cet **Acte** officialise la politique régionale comme compétence communautaire. Cette réforme est mise en œuvre dans une première phase entre 1989 et 1993 par des programmes opérationnels régionaux et nationaux. La seconde se déroule de 1994 à 1999.

Ces programmes interviennent en cohérence avec les politiques nationales et régionales d'aménagement du territoire, déterminée dans les contrats de plan "Etat-Région". Ils sont le fruit d'une concertation entre la Commission européenne, l'Etat, les collectivités et les acteurs locaux.

C'est à la Direction des Affaires Economiques et Européennes (D.A.E.E.), créée au Conseil général de l'Aube en 1991, qu'échoit la tâche d'assurer le suivi des attributions des fonds structurels. En effet, la D.A.E.E joue un rôle de catalyseur pour les dossiers éligibles aux fonds structurels européens.

Les fonds structurels apportent un appui financier au développement des régions les moins riches ou en difficulté. Ils sont attribués en fonction d'atteinte d'objectifs qui se présentent sous forme d'axes stratégiques. Ainsi, le Département était, pour la période de programmation de fonds 1994-1999, en partie éligible aux objectifs 2 (reconversion des régions gravement affectées par le déclin industriel) et 5b (promouvoir le développement des zones rurales fragiles).

Cet instrument de financement répond aussi à des besoins spécifiques grâce à des Programmes d'Initiative Communautaire (PIC) comme le programme KONVER pour la conversion des industries de défense, RETEX pour le textile et LEADER pour le développement rural; programmes intéressant le Département.

Le DOCUP (Document unique de programmation), établi au niveau de la Région avec les collectivités territoriales, détermine les grands axes politiques des Fonds Structurels et les priorités régionales, en accord avec Bruxelles. Ce document regroupe l'essentiel des informations nécessaires à la décision communautaire. Il contient, entre autres informations, un diagnostic de la zone, les axes prioritaires et les moyens envisagés et les modalités de mise en œuvre et de suivi.

Lors de son déménagement vers de nouveaux locaux en juillet 2002, la D.A.E.E. a versé aux Archives départementales les périodes de programmation 1989-1993 et surtout 1994-1999.

Au titre de la loi nº 79-18 relative aux archives publiques, ces documents sont communicables à l'expiration d'un délai de 30 ans à compter de la clôture du dossier.

PLAN DU BORDEREAU

N° Articles	***Description***	***Dates extrêmes***
1-5	Genèse de la programmation des fonds structurels européens	1989-1997
6	Etudes	1995-1997
7-31	Comités de suivi et de programmation des fonds structurels européens	1994-2000
32-40	Programmes d'initiative communautaire	1993-1999
41	Clôture des programmes européens	1999
42	Documentation	1994-1995

ANNEXES

Liste des sigles

D.A.E.E : Direction des Affaires économiques et européennes

1280 W	Descriptif	Dates extrêmes	Commu-nicabilité
GENESE DE LA PROGRAMMATION DES FONDS STRUCTURELS EUROPEENS			
1	Classement du département en "objectif 2", demande du Département, proposition de reconversion, recensement des zones agricoles défavorisées: études, notes, cartes, correspondance administrative	1989-1993	01/01/2024
2	Découpage du territoire en zones éligibles correspondant aux objectifs européens, propositions, élaboration, contestations : études, présentations des cantons, cartes, coupure de presse, correspondance administrative	1992-1994	01/01/2025
3	DOcument Unique de Programmation (DOCUP), proposition, élaboration du programme: études, correspondance administrative	1994	01/01/2025
4	DOCUP, mise en place du programme : programme, document de mise en œuvre, règlement intérieur, correspondance administrative	1994-1997	01/01/2028
5	Commission consultative départementale, mise en place, genèse du DOCUP : compte-rendu de réunion, correspondance administrative	1995	01/01/2026
ETUDES			
6	Place de l'Aube dans la programmation des fonds structurels européens : études, récapitulatif des communes bénéficiaires	1995-1997	01/01/2028
COMITES DE PROGRAMMATION ET DE SUIVI			
7-29	**Comités de programmation et de suivi des fonds structurels**	**1994-2000**	
7-17	*Comités de programmation et de suivi, objectif 5b :* promouvoir le développement des zones rurales fragiles **Dossier type** : comptes-rendus de réunion, relevé des avis émis par la Région, rapport d'instruction, fiches descriptives des projets subventionnés, rapport d'activité, rapport d'évaluation des mesures mises en place, tableau de programmation des projets, correspondance administrative	*1994-2000*	
7	1994	1994	01/01/2025
8	1995	1995	01/01//2026
9	Janvier - avril 1996	1996	01/01/2027

1280 W	Descriptif	Dates extrêmes	Commu-nicabilité
7-17	*Comités de programmation et de suivi, objectif 5b:* promouvoir le développement des zones rurales fragiles (suite)	*1994-2000*	
10	Juillet - décembre 1996	1996	01/01/2027
11	Janvier - juin 1997	1997	01/01/2028
12	Juillet - décembre 1997	1997	01/01/2028
13	Janvier - juillet 1998	1998	01/01/2029
14	Septembre- décembre 1998	1998	01/01/2029
15	Janvier - -mai 1999	1999	01/01/2030
16	Juillet - septembre 1999	1999	01/01/2030
17	Novembre décembre 1999	1999	01/01/2030
18	Objectif 5 b en Champagne Ardenne, évaluation 1994-1996, comité d'évaluation, consultation des entreprises, élaboration : comptes-rendus de réunion du comité, études intermédiaires, correspondance administrative,	1996-2000	01/01/2031
19-29	*Comités de programmation et de suivi, objectif 2 : reconversion des régions gravement affectées par le déclin industriel* **Dossier type**: comptes-rendus de réunion, relevé des avis émis par la Région, rapport d'instruction, fiches descriptives des projets subventionnés, rapport d'activité, rapport d'évaluation des mesures mises en place, tableau de programmation des projets, correspondance administrative	*1994-1999*	
19	1994	1994	01/01/2025
20	Janvier - mai 1995	1995	01/01/2026
21	Juillet - novembre 1995	1995	01/01/2026
22	Janvier - mai 1996	1996	01/01/2027
23	Juillet - décembre 1996	1996	01/01/2027
24	Mai - décembre 1997	1997	01/01/2028
25	Janvier - juillet 1998	1998	01/01/2029
26	Septembre - décembre 1998	1999	01/01/2029
27	Février - mai 1999	1999	01/01/2030
28	Juillet - novembre 1999	1999	01/01/2030
29	Décembre 1999	1999	01/01/2030
30-31	*Evaluation des programmes*	*1996-1999*	
30	Objectif 2 en Champagne Ardenne, évaluation des programmes 1994-1996, évaluation du DOCUP, consultation des entreprises, élaboration : comptes-rendus de réunion du comité, études, rapports, tableau de bord du suivi, correspondance administrative,	1996-1998	01/01/2029
31	Objectif 2 en Champagne Ardenne, évaluation finale sur la période 1994-1999 : rapport	1998-1999	01/01/2030

1280 W	Descriptif	Dates extrêmes	Commu-nicabilité
	PROGRAMMES D'INITIATIVE COMMUNAUTAIRE		
32-40	**Programmes d'Initiative Communautaire**	**1993-1999**	
32-36	*Programme KONVER **:** restructuration de zones militaires*	*1993-1998*	
32	Konver II : coupure de presse, correspondance administrative,	1993-1994	01/01/2025
33	Konver II : document de programmation, document de mise en œuvre, cartes, études, rapport de clôture du programme "Konver 93", coupure de presse, correspondance administrative,	1995-1996	01/01/2027
34	Konver II, Centre de Transfert de Technologie de l'Aube, état d'avancement des travaux : rapport de présentation, correspondance administrative,	1994-1997	01/01/2028
35	Konver II, comité de programmation : compte-rendu de réunion, rapport d'instruction, ,	1997	01/01/2028
36	Konver II, comité de programmation hors département: compte-rendu de réunion, rapport d'instruction,	1997-1998	01/01/2029
37-38	*Programme LEADER : contribution au développement des zones rurales fragiles*	1993-1997	
37	Leader I, programme: plaquette de présentation, récapitulatif des actions menées,	1993-1995	
38	Leader II, mise en place: programme, cadre général de mise en œuvre carte, notes, document unique de programmation, compte-rendu de réunion, textes officiels, correspondance administrative,	1997	01/01/2028
39-40	*Programme RETEX : aide aux régions fortement dépendantes du secteur textile-habillement*	*1991-1999*	
39	Retex I, programmation: plaquette de présentation, correspondance administrative,	1991-1995	01/01/2026
40	Retex II, programmation: document de mise en œuvre, cahier des charges, plaquette de présentation, correspondance administrative,	1995-1998	01/01/2029
41	Clôture des programmes européens: correspondance administrative	1999	01/01/2030
42	Fonds structurels européens, 1994-1999 : plaquette de présentation, synthèse (document DATAR)	1994-1995	